

AVENANT 2016**1. Le Championnat de France U.N.S.S de tennis de table Lycées se déroulera du 26 au 28 janvier 2016 à CEYRAT (Académie de CLERMONT-FERRAND)**

- 1.1 Le Championnat par Equipe d'Etablissement accueille 24 équipes. La liste des qualifiés sera établie selon les modalités fixées par la Fiche sport n° 49 signée le 1^{er} septembre 2015.
- 1.2 Le Championnat Excellence accueille 12 équipes. La liste des qualifiés sera établie selon les modalités fixées par la Fiche sport n° 49 signée le 1^{er} septembre 2015.
- 1.3 Le Championnat Sport partagé accueille 12 équipes. La liste des qualifiés sera établie selon les modalités fixées par la Fiche Sport / Sport Partagé n°60 signée le 1^{er} septembre 2015.

2. Le Championnat de France U.N.S.S de tennis de table Collèges se déroulera du 1^{er} au 3 juin 2015 à SAINT DIZIER (Académie de REIMS)

- 2.1 Le Championnat par Equipe d'Etablissement accueille 24 équipes. La liste des qualifiés sera établie selon les modalités fixées par la Fiche sport n° 49 signée le 1^{er} septembre 2015.
- 2.2 Le Championnat Excellence accueille 12 équipes. La liste des qualifiés sera établie selon les modalités fixées par la Fiche sport n° 49 signée le 1^{er} septembre 2015.
- 2.3 Le Championnat Sport partagé accueille 12 équipes. La liste des qualifiés sera établie selon les modalités fixées par les Fiche Sport / Sport Partagé n°60 signée le 1^{er} septembre 2015.

3. Validation des Jeunes Officiels sur les Championnats de France UNSS

- 3.1 Suite à la convention signée entre l'UNSS et la FFTT, il est convenu, que lors Championnats de France UNSS, les Jeunes Officiels certifiés au niveau national par le responsable des Jeunes Officiels recevront une attestation de la part de la FFTT stipulant qu'ils pourront obtenir par passerelle une équivalence d'arbitre régional ou d'arbitre de club FFTT selon le niveau des résultats, théorique et pratique, validé par un formateur en arbitrage FFTT (à condition de prendre une licence FFTT avant la fin de l'année 2016).
- 3.2 En cas de réussite à l'examen théorique uniquement, ils recevront une attestation les dispensant de l'examen théorique en vue de la préparation du diplôme d'arbitre de club ou d'arbitre régional, selon le niveau des résultats, au sein de la FFTT (à condition qu'ils soient licenciés FFTT avant la fin de l'année 2016).

4. Prise en compte des résultats

Les résultats des parties ayant opposé les licenciés à double appartenance UNSS/FFTT seront pris en compte par la FFTT dans le cadre du classement individuel par point des joueurs concernés tant au niveau départemental que régional et national. Les instances de l'UNSS enverront les résultats sous la forme d'un fichier Excel (colonne de gauche : n° de licence FFTT du vainqueur, colonne de droite : n° de licence FFTT du perdant) soit aux ligues pour les niveaux départemental et régional, soit au siège fédéral pour le niveau national.

5. Actions Promotionnelles

- 4.1 Lors des Championnats de France UNSS 2016, la FFTT offrira un trophée aux équipes « Excellence » championnes de France en collège et en lycée.
- 4.2 Le challenge du trophée féminin est initié par la FFTT à l'occasion des championnats de France UNSS. Un trophée est offert aux équipes qui ont la plus grande représentativité féminine. Il sera redéfini pour encourager et initier ce challenge dès le niveau départemental.
- La FFTT dote chaque organisateur de 2 grosses de balles.
- 4.3 Retransmission TV : mise à disposition gracieusement par la FFTT du matériel technique et du cahier des charges, pour la retransmission en direct pour les finales, via internet et visible sur Dailymotion, lors des Championnats de France UNSS des lycées et collèges.

6. Actions Formation

Organisation d'un module de formation à destination des enseignants d'EPS pendant une manifestation nationale ou internationale UNSS ou FFTT.

Initié sur les Championnats du Monde à Paris Bercy en 2013, Ceyrat en 2014, Nîmes et Mouilleron-le-captif en 2015, ce dossier Educ'Ping propose des ressources pour l'enseignement du Tennis de table en EPS dans le secondaire.

L'objectif de cette plateforme de ressources vidéo étant la mise en œuvre sur les territoires de formations de formateurs, pour un enrichissement des productions et de l'enseignement du Tennis de Table.

7. ISF

Participation de deux équipes d'établissement (F/G) UNSS et de deux de sélection FFTT (F/G) sur le mondial ISF qui se déroulera à Eilat en Israël du 2 au 8 avril 2016, chaque structure prenant en charge le financement de sa participation.

Stage Educ'Ping		
	FFTT	UNSS
Réunion du COPIL	Déplacement et restauration	
Stage Educ'Ping pour les stagiaires	Hébergement	Déplacement CMN Direction Nationale Stagiaires Service Régional
Stage Educ'Ping membres FFTT du COPIL	Déplacement, Hébergement et restauration	
Stage Educ'Ping membres UNSS du COPIL	Hébergement	Déplacement

Championnat de France UNSS Lycées du 26 au 28 janvier 2016 à CEYRAT (Académie de CLERMONT-FERRAND)		
	FFTT	UNSS
Aide à la formation des Jeunes Officiels		Prise en charge
Pour les membres FFTT de la CMN et des arbitres (JA+JA Adj.), prise en charge	Déplacement	Hébergement Restauration
Frais du formateur arbitrage FFTT	Vacation	Déplacement Restauration
Dotation en balles de compétition	338 €	

Championnat de France UNSS Collège du 1^{er} au 3 juin 2015 à SAINT DIZIER (Académie de REIMS)		
	FFTT	UNSS
Aide à la formation des Jeunes Officiels		Prise en charge
Pour les membres FFTT de la CMN et des arbitres (JA+JA Adj.), prise en charge	Déplacement	Hébergement Restauration
Frais du formateur arbitrage FFTT	Vacation	Déplacement Restauration
Dotation en balles de compétition	338 €	

Fait à PARIS, le 15 mars 2016

Laurent PETRYNKA
Directeur de l'UNSS



Christian PALIERNE
Président de la FFTT



F.F.T.T.
3, rue Dieudonné Costes - BP 40348
75625 Paris Cedex 13
Tél. 01 53 94 50 00 - Fax 01 53 94 50 40